



INVITATION

Midi de l'Urbanisme

Le **CODT**. D'un urbanisme réglementaire à un urbanisme de projets ?

Vendredi 24 février 2017

de 12h00 à 16h30

Salle des Halles de Philippeville



Adresse du jour

**Salle des Halles
Rue de France 1A
5600 PHILIPPEVILLE**

Organisation

Maison de l'Urbanisme de l'Arrondissement de Philippeville asbl

Rue d'Avignon, 1 5670 Nismes.
Tél/Fax: 060 39 17 92.
Mail: info@muap.be
www.muap.be

 Maison de l'Urbanisme de l'Arrondissement de Philippeville



Avec
le soutien de la



Wallonie



Maison de l'Urbanisme de l'Arrondissement de Philippeville
Rue d'Avignon, 1
5670 Nismes





CODT

CODE
DU DÉVELOPPEMENT
TERRITORIAL



Adieu le CWATUP, bonjour le CODT.

Avec le CODT, la Wallonie se dote des outils nécessaires pour répondre au défi démographique, lutter contre l'étalement urbain et soutenir son développement économique. Elle s'équipe également des mécanismes indispensables pour accélérer et simplifier les procédures au bénéfice des citoyens, des entreprises et des pouvoirs publics.

La maîtrise des délais en matière de délivrance des permis constitue un axe central de cette réforme. Afin d'éviter des absences de décision de l'autorité compétente malgré les demandes de permis en bonne

Marc Tournay

Directeur-Fonctionnaire délégué (DGO4 - Urbanisme - Direction extérieure-Namur)

Gaëtan Doquire

Architecte, Directeur de l'Union Wallonne des Architectes

Pierre Cox

Urbaniste et architecte, Chargé de cours à l'ISURU. Vice-président de la Chambre des Urbanistes de Belgique

et due forme, le Ministre Di Antonio a souhaité instaurer dans le CODT un mécanisme dit « de délai de rigueur ». Ce dernier garantira une décision dans un délai déterminé.

Venez découvrir cette importante réforme de l'aménagement du territoire et débattre de celle-ci avec nos orateurs invités.

INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES
(voir bulletin ci-joint ou formulaire en ligne sur www.muap.be)

Conférence-débat ouverte à tout public.

BULLETIN D'INSCRIPTION (à retourner avant le 21 février)

24/02/2017 Le CODT. D'un urbanisme réglementaire à un urbanisme de projets ?

Nom :
Prénom :
Accompagné(e) de :
Organisme :
Fonction :
Adresse :
Tél. : Email :

- Participera au Midi de l'Urbanisme le vendredi **24 février**
 Participera au lunch (gratuit)

Date, signature :